

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 32 (1960)

Heft: 7

Vorwort: Pour un statut du sol

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Edition	Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, avenue Georgette 1, Lausanne
Comité de patronage	LAUSANNE Fr. Gilliard, architecte F. Hermenjat, secrétaire du Cartel romand d'hygiène sociale et morale E. Virieux, architecte cantonal GENÈVE Dr A. Montandon E. Martin, architecte NEUCHÂTEL F. Decker, architecte FRIBOURG R. Aeby, architecte
Rédaction	Jean-Pierre Vouga, architecte FAS-SIA, rue Saint-Pierre 1, Lausanne tél. (021) 22 50 38
Comité de rédaction	Président : A. Maret Membres : MM. G. Borel, F. Gilliard, A. Hœchel, A. Jaquet, J.-P. Vouga
Administration et publicité	Avenue de Tivoli 2, Lausanne Chèques postaux II. 66 22. Tél. (021) 22 60 43 Tous les membres des sociétés suivantes reçoivent « Habitation » : USAL Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement FAS Section romande et Section genevoise de la Fédération des architectes suisses SCH Société coopérative d'habitation, Lausanne SCH Société coopérative d'habitation, Genève SAL Société pour l'amélioration du logement, Genève SYNTEC Syndicat général des employés techniques, Genève FOMHAB Coopérative d'habitation, Genève
Abonnements	Suisse : Fr. 7.20 par an. Etranger : Fr. 10.—. Prix du présent numéro : 80 ct. Chèques postaux II. 66 22

« L'échelle des travaux à entreprendre pour l'aménagement des villes et l'état infiniment morcelé de la propriété foncière sont deux réalités antagonistes. Cette périlleuse contradiction pose l'une des questions les plus périlleuses de l'époque : l'urgence de régler, par un moyen légal, la disposition de tout sol utile pour équilibrer les besoins vitaux de l'individu en pleine harmonie avec les besoins collectifs.

» Le sol — le territoire du pays — doit être rendu disponible à tout instant, et cela à sa valeur équitable, estimée avant l'étude des projets. Le sol doit être mobilisable quand il s'agit de l'intérêt général. »

(Charte d'Athènes, 1933.)

Sommaire

Mesures contre la spéculation, contrôle de l'utilisation	11
Nouvelle ordonnance fédérale pour l'aide à la construction de logements à loyers modérés .	13
Rapport du Comité de l'USAL	15
Trois réalisations fribourgeoises :	
Cité des Alpes, à Fribourg	16
Deux maisons-tours à Guin	21
Immeuble préfabriqué « Le Stand », à Fribourg	22
Les constructions prévues pour 1960	24
Centre d'études pour rationalisation du bâtiment	27
La CEE étudie le logement en Europe	28